

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Auguste Vavasseeur, 4 septembre 1879](#)

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Vavasseeur, 4 septembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 5 p. (196r, 197r, 198v, 199v, 200r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Vavasseeur, 4 septembre 1879, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (20)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49967>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 septembre 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère
Destinataire [Vavasseur, Auguste \(1823-1905\)](#)
Lieu de destination 10, rue du Caire, Paris
Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur les statuts de l'association du Familistère. Sur les procurations de l'administrateur-gérant : Godin rappelle à Vavasseur qu'actuellement les employés de Guise et de Laeken signent « Par procuration de Godin » ; il voudrait qu'à l'avenir le directeur de l'usine de Guise, l'économe du Familistère et le directeur de l'usine de Laeken puissent signer « Par procuration de Godin et Cie ». Il propose une nouvelle rédaction de l'article 71 des statuts de l'association sur la responsabilité de l'administrateur-gérant. Sur la responsabilité des associés. Sur la difficulté à mettre les statuts en conformité avec la loi. Sur un titre des statuts relatif aux héritiers du fondateur.

Support

- La signature de la lettre n'est pas copiée.
- Sur le folio 199v, l'encre de la copie est alternativement violette et brune.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024